

ARNAUD SYLVAIN¹

LE PARTAGE DE LA VALEUR AJOUTÉE

RÉSUMÉ. Cet article propose une mesure homogène des taux de marge moyens observés entre 1965 et 1996, en Allemagne, aux Etats-Unis, en France, au Royaume-Uni et au Japon. Ceci permet de retracer les évolutions du partage de la valeur ajoutée, en relation avec les cycles économiques mais aussi avec les ruptures introduites par les deux chocs pétroliers. Il apparaît que l'économie américaine présente une capacité remarquable à absorber des chocs ponctuels sur le taux de marge moyen : le caractère fortement cyclique des gains de productivité est compensé par la grande élasticité des coûts salariaux réels. A l'inverse, le Japon et la France

soutenus et plus réguliers, mais montrent de grandes difficultés à restaurer leur taux de marge, après les chocs successifs de 1973 et 1980. Dans une position intermédiaire, se trouve d'abord l'Allemagne qui présente une régulation salariale plus forte que les deux pays précédents, sans que cela ait suffi, toutefois, pour éviter une certaine dérive au cours des années soixante-dix. Enfin, le Royaume-Uni allie des cycles d'activité très marqués et des coûts salariaux instables, qui se traduisent par des fluctuations très amples du taux de marge, sur des périodes relativement courtes.

Classification JEL : E25 ; J30 ; O57

1. ARNAUD SYLVAIN est chargé de mission au Service des Etudes Macro-Economiques sur la France à la Banque de France. Cette étude a été réalisée sous la direction de G. Cette et A. Quinet ; elle a également bénéficié à diverses étapes de sa réalisation des précieux avis et conseils de L. Boone, P. Cour, L. Fauvet, S. Guichard, H. Le Bihan, V. Madelin, K. Miyata, N. Schuh, W. Suyker, F. Thibault, que l'auteur tient à remercier. Les analyses présentées ici restent de la responsabilité de leur auteur et ne sauraient engager la Banque de France.

Le thème du partage primaire du revenu est souvent abordé par l'analyse macroéconomique. L'interrogation sur son niveau est motivée par la crainte que ce partage ne soit pas optimal ce qui serait préjudiciable pour la croissance. En effet, la rémunération du travail constitue l'élément principal du revenu des ménages et influence directement leur consommation ; une répartition primaire du revenu défavorable au travail peut alors provoquer un déficit de demande finale des ménages. La rémunération du capital constitue l'une des principales motivations à la décision d'investir ; un partage défavorable au capital est donc susceptible de provoquer un déficit d'investissement.

Une appréciation normative sur l'évolution et le niveau du taux de marge suppose la référence à un taux de marge d'équilibre à partir duquel s'apprécie la sous-rémunération relative d'un facteur de production ainsi que le type de rigidité susceptible d'être à l'origine de cette allocation sous-optimale. Mais la détermination de ce taux de marge d'équilibre se heurte à plusieurs difficultés :

- il n'existe pas actuellement d'approche théorique du taux de marge d'équilibre qui fasse l'objet d'un consensus ;
- plusieurs travaux concluent à une stabilité du taux de marge sur longue période (tout en reconnaissant l'existence de fluctuations d'ampleur et de durée importantes), d'autres voient dans ces fluctuations la confirmation de modifications du niveau d'équilibre du taux de marge ;
- de nombreuses interrogations demeurent quant aux déterminants économiques des évolutions structurelles du taux de marge et quant à leur impact.

Effectuer la distinction entre fluctuations conjoncturelles et structurelles est donc l'une des principales difficultés de l'analyse économique du partage de la valeur ajoutée. Il n'est pas question ici de réaliser une telle distinction, mais plutôt de proposer un travail descriptif qui donne une image plus assurée de l'évolution de la répartition primaire du revenu, et qui éclaire ainsi les questions théoriques sous-jacentes.

On construit pour cela des indicateurs de taux de marge reposant sur une même méthodologie pour les Etats-Unis, le Japon, l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni, afin de réaliser une comparaison des niveaux et des variations des taux. La dynamique du taux de marge est ensuite décrite en distinguant les contributions respectives de deux variables aux évolutions du taux de marge : le coût salarial unitaire et les termes de l'échange intérieurs.

La construction de taux de marge homogènes et comparables en niveau

Le taux de marge aux coûts des facteurs corrigé de la non-salarisation

Le taux de marge est une mesure de la part de la valeur ajoutée servant à rémunérer le capital et constitue à ce titre un indicateur du partage de la valeur ajoutée entre salaires et profits. S'il se définit simplement comme le rapport de la rémunération brute du capital à la valeur ajoutée, plusieurs indicateurs peuvent être proposés. Celui retenu ici a deux caractéristiques. D'une part, il décompose la valeur ajoutée aux coûts des facteurs : le problème de l'affectation des prélèvements indirects nets des administrations publiques, qui se pose avec l'approche aux prix de marché, disparaît avec l'approche aux coûts des facteurs. D'autre part, si l'on s'en tient aux indicateurs de rémunération du travail disponibles dans les comptes nationaux, ceux-ci ne concernent que les salariés : sans correction, la rémunération des non-salariés est intégrée dans l'excédent brut d'exploitation, ce qui peut introduire des distorsions graves (Cette & Mahfouz, 1996). On a donc corrigé l'effet de la variation du taux de salarisation pour éviter de cumuler un biais en niveau (entre pays) et un biais dynamique ².

La comparaison proposée ici repose, dans chaque pays, sur le même champ comptable et sur des hypothèses et conventions statistiques homogénéisées. Les bases qui ont été utilisées dans le cadre de cette étude sont la base BSDB ³ (« Business Sector », qui sera appelé par la suite secteur privé) de l'OCDE et la base du modèle MIMOSA géré par le CEPII et l'OFCE.

La définition de champs économiques homogènes

Le périmètre retenu est celui du secteur marchand, tel que le définit la base MIMOSA ⁴, qui incorpore la part marchande des administrations publiques et exclut la part non marchande des ménages et des administrations privées. Les calculs ont également été faits sur la base du secteur privé et du secteur marchand non financier, mais n'apportent pas, à ce stade, un supplément d'information important à l'analyse.

Un inconvénient de ce découpage large est de masquer des disparités sectorielles, déjà mises en évidence dans plusieurs études antérieures sur le taux de marge ⁵. En particulier, celles-ci peuvent modifier mécaniquement le partage primaire du revenu sur données agrégées (voir notamment Artus & Cohen, 1997). Toutefois, intégrer de tels découpages sectoriels dans une comparaison internationale, comme celle qui est

2. Voir en annexe pour une description des différents taux de marge calculables.

3. Présentée dans Keese, Salou & Richardson, 1991.

4. Utilisée par le CEPII et l'OFCE pour le modèle MIMOSA.

5. Basle & alii, 1982 ; Artus & Cohen, 1997.

proposée ici, soulève des difficultés méthodologiques et comptables très importantes. Par ailleurs, il faudra aussi tenir compte, dans l'interprétation de ces résultats, du fait que l'articulation de données de comptabilité privée et nationale peut amener des différences de diagnostic concernant les niveaux mais aussi la dynamique des taux de marge, sur ces deux corps de données ⁶.

Les choix conventionnels

Généralement commandés par l'information disponible, les choix faits ici concernent la rémunération du travail, la correction de la non-salarisation, et le traitement de la Production Imputée de Services Bancaires. Ils affectent parfois fortement le niveau des taux de marge mais ne modifient généralement pas la hiérarchie des taux de marge obtenue.

La rémunération du travail a été réduite aux rémunérations directe et indirecte des salariés qui constituent les seuls postes homogènes entre les pays considérés. Elle ne prend pas en compte certains éléments intervenant dans le coût du travail ⁷ (comme la participation des salariés et les exonérations de cotisations sociales ⁸).

La correction de la non-salarisation a été effectuée en attribuant un salaire fictif à tous les non-salariés, y compris les travailleurs familiaux non rémunérés ⁹. Ce choix de « salarier » les travailleurs familiaux non rémunérés modifie le niveau du taux de marge par rapport au choix contraire dans tous les pays, mais sans remettre en cause leur position relative, sauf pour le Japon. Dans ce dernier cas, selon la convention adoptée, la différence de niveau est de plus de 10 points en début de période, et de plus de 5 points sur les années récentes. Le niveau du taux de marge au Japon est donc fortement dépendant de l'hypothèse adoptée, ce qui conduit à le considérer avec précaution. Pour les autres pays, les taux de marge du secteur marchand diffèrent d'environ 6 points en début de période, et de 1,5 point en fin de période. On note qu'au Royaume-Uni, les travailleurs familiaux non rémunérés ne sont pas compris dans la population active ; le taux de marge construit ne leur affecte donc pas de salaire, ce qui introduit une différence méthodologique pouvant affecter les comparaisons en niveau avec ce pays.

La Production Imputée de Services Bancaires (PISB) correspond aux ressources (principalement des intérêts) que les institutions financières retirent de leurs activités d'intermédiation. Elle peut être considérée comme une consommation intermédiaire ou comme une consommation finale, ce qui modifie le calcul du PIB et donc le niveau du taux de marge. On a adopté la convention des

6. Draznieks, 1996 ; Kremp & Teurlai, 1997.

7. « Pour être complète, la rémunération du travail devrait intégrer, en plus de la rémunération des salariés, les impôts sur les salaires et la main-d'œuvre, les versements au titre de la participation, une partie des transferts courants divers, une partie des transferts en capital. » (INSEE, 1987).

8. Ces éléments sont pris en compte dans Cette & Mahfouz, 1996.

9. Le choix alternatif est effectué par l'OCDE.

systèmes de comptabilité nationale des pays étudiés qui considèrent, à l'exception du cas des Etats-Unis, la PISB comme une consommation intermédiaire. La valeur ajoutée marchande américaine a donc été corrigée du montant de la PISB puis ventilée selon les secteurs : elle est soustraite de la valeur ajoutée des secteurs privé et marchand, elle ne l'est pas pour le secteur marchand non financier, ce qui explique la différence de niveau entre les taux de marge du secteur marchand non financier et ceux des deux autres champs.

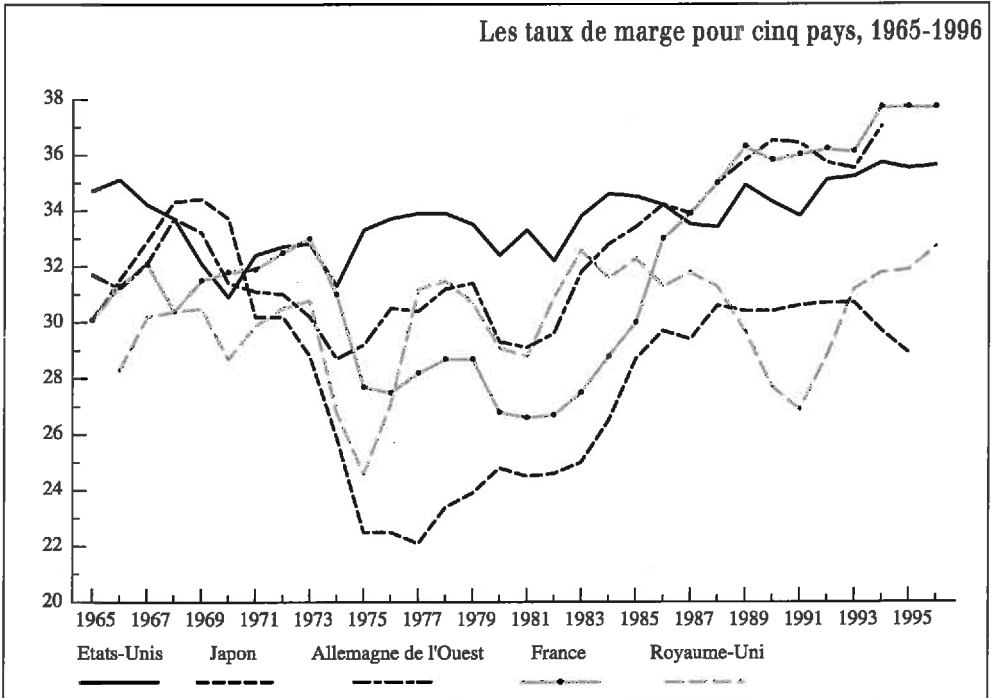
Les retraitements statistiques

Ils concernent la consommation de capital fixe des administrations publiques et les subventions versées en Allemagne par la *Treuhandanstalt*.

La base BSDB et la consommation de capital fixe des administrations publiques : la valeur ajoutée aux coûts des facteurs du secteur privé est définie comme la valeur ajoutée aux coûts des facteurs de l'ensemble de l'économie, de laquelle sont retranchés les salaires versés par les administrations publiques et leur consommation de capital fixe. Pour la France et le Royaume-Uni, cette dernière n'est pas prise en compte, ce qui accroît la valeur ajoutée d'autant. Elle doit donc être soustraite pour que les données soient homogènes.

L'Allemagne et la Treuhandanstalt : de 1991 à 1994, les comptes de la *Treuhandanstalt* sont retracés dans les comptes nationaux allemands sous la forme

GRAPHIQUE 1



Source : base modèle MIMOSA, CEPII-OFCE, comptes nationaux

de transferts en capital¹⁰. Or, une partie de ces transferts sont des éléments de rémunération des facteurs liés à l'activité des entreprises et devraient à ce titre être pris en compte dans le calcul des taux de marge. Les subventions versées par cet organisme sont par ailleurs intégrées dans les subventions versées par les administrations publiques depuis 1995. Bien que le montant des subventions versées par la *Treuhandanstalt* ne soit pas précisément disponible, on dispose du montant de la dette de cet organisme. Il est alors possible de construire un indicateur de taux de marge qui considère la variation de cette dette comme une approximation de ces subventions. Selon que l'on tienne compte au non de ces « subventions », on obtient donc, pour les années 1991 à 1994, deux hypothèses extrêmes qui permettent d'encadrer le « vrai » niveau du taux de marge en Allemagne.

Au total, l'ensemble des choix et conventions sur lesquels on s'est appuyé ici rend possible une comparaison en niveau des taux de marge, pour les États-Unis, le Japon, l'Allemagne et la France. En revanche, les taux calculés pour le Royaume-Uni ne peuvent être directement comparés en niveau à ceux des autres pays. Les séries obtenues sont représentées sur le GRAPHIQUE 1.

La comparaison des taux de marge du secteur marchand

Les résultats obtenus confirment les principales conclusions de plusieurs études antérieures. En particulier, Basle & alii (1982) sur la période 1896-1977 et Lapiere-Donzel (1980) sur la période 1950-1974, présentent des résultats convergents avec ceux qui sont décrits ici, pour des périodes communes. Des similitudes existent aussi avec les résultats de Henry et Lordon (1990) lorsqu'ils calculent une part des rémunérations brutes dans la valeur ajoutée totale corrigée de la non-salarisation sur la période 1970-1986. En ce qui concerne la France, les résultats obtenus ici sont également proches de ceux de Cette et Mahfouz (1996), bien que la méthodologie ainsi que le champ d'étude diffèrent.

Des sous-périodes très tranchées

Le GRAPHIQUE 1 permet d'abord d'identifier, sur longue période, des coupures relativement marquées. Ainsi, les années 1965-1972 voient des évolutions relativement proches des cinq pays étudiés, qui montrent, à la veille du premier choc pétrolier, des taux de marge compris globalement entre 29 et 33 %. Au-delà du premier choc pétrolier, on observe au contraire une très grande divergence. D'une part, les évolutions des taux de marge moyens en 1973-75 sont très contrastées, comprises entre un accroissement total de 0,5 point aux États-Unis, et des chutes de 5,5 à 6,5 points en France, au Royaume-Uni et au Japon. D'autre part, la réponse à ces chocs, au cours de la période ultérieure, est, elle aussi, très

10. Les transferts en capital existent dans tous les systèmes de comptabilité nationale. Pour l'Allemagne, les transferts provenant de la *Treuhandanstalt* peuvent être intégrés à la valeur ajoutée des entreprises du fait du rôle particulier de cette institution dans le contexte de la réunification allemande.

variable. Alors que les Etats-Unis ne sont pas confrontés à un vrai problème d'ajustement, les autres pays, à l'exception du Royaume-Uni, ne montrent que des corrections partielles, notamment dans le cas de la France et du Japon.

Au moment du second choc pétrolier qui, dans la plupart des économies développées, est associé à un ralentissement conjoncturel très marqué, les performances relatives se dégradent à nouveau, quoique de manière moins divergente qu'en 1973-75. Par la suite, les phases ultérieures de correction sont nettement convergentes : au moment du contre-choc pétrolier de 1985-1986, qui a marqué le début d'une phase de croissance soutenue de l'économie mondiale, les différents pays ont retrouvé des taux de marge proches, comparables également à ceux des années 1971-72. Enfin, la dernière période a été marquée par une stabilisation des taux de marge à un niveau historiquement élevé, en Allemagne, aux Etats-Unis et surtout en France. Deux pays montrent des évolutions divergentes : le Royaume-Uni qui enregistre une chute brutale du taux de marge moyen jusqu'à la récession de 1990-91 ; le Japon qui connaît d'abord une stagnation de son taux de marge à un niveau comparativement bas, puis un déclin progressif, avec la phase de croissance très lente ouverte en 1990.

L'observation des profils d'évolution sur l'ensemble de la période 1965-1996 met ainsi à jour deux types de trajectoires : d'un côté, des fluctuations de taux de marge aux Etats-Unis relativement rapides et de faible ampleur, autour d'un *trend* légèrement croissant, observable depuis 1970 ; d'un autre côté, des profils de pays comme la France, mais aussi comme le Japon, au moins jusqu'en 1986-88, et comme l'Allemagne, quoique de manière nettement atténuée. Dans ces pays, les années 1973-1975 ont marqué une rupture profonde qui n'a été refermée qu'après les corrections très importantes de la décennie ultérieure : de 1981 à 1989, la hausse des taux de marge dans ces trois pays s'inscrit entre 5,6 points au Japon et 9,6 points en France.

Le cas du Royaume-Uni est particulier : il ne montre pas de tendance forte à long terme, mais des fluctuations rapides et de grande ampleur à court terme. Les phases de ralentissement conjoncturel, voire de récession (1974-76, 1979-1981, 1989-91) sont marquées en particulier par des chutes profondes du taux de marge moyen, qui semble ensuite se corriger plus rapidement que dans les autres pays.

De fortes fluctuations de court terme au moment des chocs pétroliers

Au regard de l'importance apparente des chocs sur les termes de l'échange en 1974, 1979-80 et 1986, il est intéressant de poursuivre de manière plus détaillée l'analyse des cas américain et britannique, où le secteur énergétique est susceptible de peser fortement sur les évolutions agrégées. On a donc reconstitué l'évolution du taux de marge de leur secteur marchand hors secteur énergétique¹¹, afin de préciser si cette résorption rapide marque ou non un phénomène

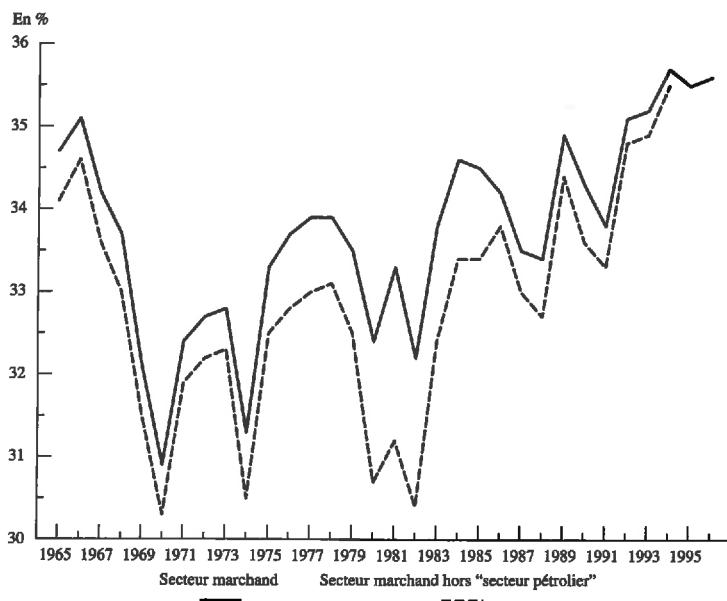
11. Pour les Etats-Unis, le secteur énergétique qui a été défini correspond à un « secteur pétrolier » (les données sont tirées des comptes nationaux des Etats-Unis, compatibles avec les données de la base MIMOSA). Il est composé des deux branches suivantes : « oil and gas extraction » et « petroleum and coal products ». Pour le Royaume-Uni, la base MIMOSA fournit les données d'une branche « énergie » qui contient plus qu'un simple « secteur pétrolier ». C'est cette branche qui a été ôtée du secteur marchand.

GRAPHIQUE 2

L'impact du secteur énergétique sur le taux de marge moyen

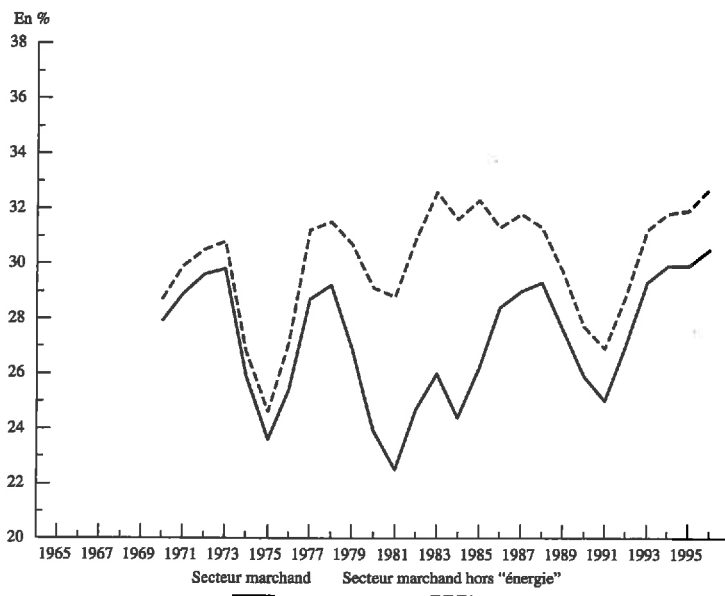
GRAPHIQUE 2A

Etats-Unis : taux de marge du secteur marchand et du secteur marchand "hors pétrolier"



GRAPHIQUE 2B

Royaume-Uni : taux de marge du secteur marchand et secteur marchand hors "énergie"

Sources : base modèle MIMOSA, CEPII-OFCE, comptes nationaux (*Haut*) (Bureau of Economic Analysis) ; (*Bas*) (HMSO).

de transferts entre le secteur énergétique et le reste du secteur marchand (GRAPHIQUE 2).

Aux Etats-Unis, les évolutions de taux de marge ne diffèrent pas fortement, bien que la contribution du secteur énergétique se traduise clairement, entre 1975 et 1986, par une augmentation forte du taux de marge moyen de l'économie ainsi, apparemment, que par des cycles moins heurtés. Alors que se confirme le faible impact du premier choc pétrolier sur l'économie américaine, il ressort que la récession du début de la décennie a eu un impact particulièrement fort sur le secteur non énergétique.

Au Royaume-Uni, en revanche, la différence d'évolution entre les deux taux de marge est beaucoup plus marquée, entre 1975 et 1986. Alors que l'on observe, après le premier choc, une reprise rapide du secteur non énergétique, qui contraste avec l'expérience française ou japonaise, la période 1980-1985 présente un profil beaucoup plus proche de ces deux derniers cas : une chute profonde en début de période, puis un rattrapage progressif jusqu'au milieu de la décennie (6,8 points entre 1981 et 1988, voir GRAPHIQUE 2). En outre, après 1986, la différenciation entre ces deux ensembles devient beaucoup moins pertinente : la dégradation profonde du taux de marge moyen observée pendant la période d'expansion, puis pendant la récession de 1990-1992, ne révèle pas une trajectoire spécifique au secteur de l'énergie.

Ainsi, l'hypothèse d'une absorption rapide des chocs pétroliers par le secteur non énergétique est confirmée dans le cas des Etats-Unis. Ceci semble donc refléter une dynamique macroéconomique spécifique sur moyenne période. En revanche, la spécificité observée initialement dans le cas du Royaume-Uni est nettement atténuée dès lors que l'on exclut la contribution du secteur énergétique : la trajectoire britannique prend, au moins graphiquement, un aspect plus « européen » et, en tout cas, beaucoup plus instable que dans le cas « vertueux » de l'économie américaine.

Afin de préciser l'origine de ces fluctuations et le rôle spécifique des chocs sur les termes de l'échange, lors des chocs pétroliers, on calcule les contributions aux variations de taux de marge des deux composantes : les termes de l'échange intérieurs et le coût salarial unitaire, lequel est constitué de la productivité apparente du travail et du coût réel du travail (ENCADRÉ 1).

ENCADRÉ 1

La décomposition comptable du taux de marge

Le taux de marge aux coûts des facteurs corrigé de la non-salarisation du secteur marchand peut être décomposé de manière à faire apparaître le coût réel du travail, la productivité apparente du travail, et les termes de l'échange intérieurs.

LES NOTATIONS UTILISÉES

- VA : valeur ajoutée aux coûts des facteurs
 RSAL : rémunération des salariés du secteur marchand
 PVA : prix de la valeur ajoutée marchande

PC : indice des prix de la consommation marchande
 N : NNS + NS = effectifs totaux du secteur marchand

$CRT = (RSAL \times (1 + NNS/NS) / PC) / N =$ coût réel du travail

$P = (VA/PVA) / N =$ productivité apparente du travail

$CSU = CRT/P =$ coût salarial unitaire

$TE = PC/PVA =$ termes de l'échange intérieurs

LA DÉCOMPOSITION COMPTABLE

Le taux de marge aux coûts des facteurs corrigé de la non-salarisation s'écrit :

$$TMCFNS = \frac{VA - RSAL \times \left(1 + \frac{NNS}{NS}\right)}{VA} = 1 - CRT \times \frac{1}{\Pi} \times TE$$

en variations, on obtient :

$$\Delta TMCFNS = -\Delta \left[CRT \times \frac{1}{\Pi} \times TE \right]$$

Ce qui donne, par différenciation,

$$\Delta TMCFNS = [TMCFNS - 1] \times \left[\frac{\Delta CRT}{CRT} + \frac{\Delta \frac{1}{\Pi}}{\frac{1}{\Pi}} + \frac{\Delta TE}{TE} \right]$$

Le rôle déterminant du coût salarial unitaire

Le calcul de ces contributions permet d'identifier les déterminants statistiques directs des variations observées des taux de marge et peut suggérer des relations théoriques. Le TABLEAU 1 présente, pour chaque pays, les variations moyennes et cumulées du taux de marge par grandes sous-périodes.

Cette décomposition montre que, dans tous les pays, l'évolution du taux de marge est déterminée principalement par le coût salarial unitaire alors que les variations de termes de l'échange jouent comme facteurs de perturbation sur certaines périodes. Toutefois, la capacité des économies à absorber ces chocs est nettement différenciée, si bien que leurs effets indirects peuvent se prolonger pendant plusieurs années.

Ainsi, les gains en termes de coûts unitaires du travail sont la principale variable d'ajustement après les deux chocs de 1973 et 1980, que cette correction soit relativement rapide comme aux Etats-Unis, ou qu'elle se prolonge sur plusieurs années, comme en France, au Japon ou en Allemagne pendant les années

TABLEAU 1

Evolutions moyennes et cumulées* du taux de marge
et de ses déterminants comptables (en points)

TABLEAU 1-1 : Etats-Unis, secteur marchand, 1965-1996

	1965- 1973	1973- 1975	1975- 1979	1979- 1981	1981- 1989	1989- 1996	1965- 1996
Taux de marge (1)+(4)	-0,3 [-2,1]	+0,3 [+0,5]	+0,0 [+0,1]	-0,1 [-0,2]	+0,2 [+1,7]	+0,1 [+0,6]	+0,0 [+0,6]
Coût salarial unitaire (1)	-0,4 [-3,1]	+0,1 [+0,1]	+0,1 [+0,2]	-0,1 [-0,1]	+0,6 [+4,7]	+0,3 [+2,4]	+0,1 [+4,2]
<i>dont</i>							
Coût réel du travail (2)	-1,4 [-11,0]	+0,6 [+1,1]	-0,8 [-3,2]	+0,3 [+0,6]	-0,3 [-2,0]	-0,4 [-2,8]	-0,6 [-17,3]
Productivité apparente du travail (3)	+1,0 [+7,9]	-0,5 [-1,0]	+0,9 [+3,4]	-0,4 [-0,7]	+0,8 [+6,7]	+0,7 [+5,2]	+0,7 [+21,5]
Termes de l'échange intérieurs (4)	+0,1 [+1,0]	+0,2 [+0,4]	-0,0 [-0,1]	-0,1 [-0,1]	-0,4 [-3,0]	-0,3 [-1,8]	-0,1 [-3,6]

* [] : évolution cumulée

Source : Base modèle MIMOSA (CEPII-OFCE), comptes nationaux ; calculs de l'auteur

TABLEAU 1.-2 : Japon, secteur marchand, 1965-1995

	1965- 1973	1973- 1975	1975- 1979	1979- 1981	1981- 1989	1989- 1995	1965- 1995
Taux de marge (1)+(4)	-0,6 [-4,8]	-3,2 [-6,3]	+0,3 [+1,2]	+0,3 [+0,6]	+0,7 [+5,6]	-0,3 [-1,6]	-0,2 [-5,3]
Coût salarial unitaire (1)	-0,6 [-4,6]	-1,2 [-2,3]	+0,9 [+3,6]	+1,3 [+2,5]	+0,8 [+6,7]	0,0 [0,0]	+0,2 [+5,9]
<i>dont</i>							
Coût réel du travail (2)	-5,7 [-45,3]	-2,3 [-4,5]	-1,8 [-7,2]	-0,5 [-1,0]	-1,3 [-10,1]	-0,8 [-4,8]	-2,4 [-72,9]
Productivité apparente du travail (3)	+5,1 [+40,8]	+1,1 [+2,2]	+2,7 [+10,8]	+1,8 [+3,5]	+2,1 [+16,8]	+0,8 [+4,8]	+2,6 [+78,9]
Termes de l'échange intérieurs (4)	-0,0 [-0,2]	-2,0 [-4,0]	-0,6 [-2,4]	-1,0 [-1,9]	-0,1 [-1,1]	-0,3 [-1,6]	-0,4 [-11,2]

* [] : évolution cumulée

Source : Base modèle MIMOSA (CEPII-OFCE), comptes nationaux ; calculs de l'auteur

TABLEAU 1-3 : Allemagne*, secteur marchand, 1965-1996

	1965- 1973	1973- 1975	1975- 1979	1979- 1981	1981- 1989	1989- 1996	1965- 1996
Taux de marge (1)+(4)	-0,4 [-3,7]	-0,6 [-1,2]	+0,2 [+0,8]	-1,2 [-2,3]	+0,9 [+6,5]	+0,0 [+0,4]	+0,0 [+0,5]
Coût salarial unitaire (1)	-0,2 [-1,9]	-0,6 [-1,2]	+0,5 [+2,0]	-0,2 [-0,4]	+0,5 [+3,6]	+0,1 [+1,0]	+0,1 [+3,1]
<i>dont</i>							
Coût réel du travail (2)	-3,5 [-28,5]	-1,8 [-3,5]	-2,2 [-8,9]	-0,1 [-0,2]	-1,0 [-8,3]	-1,3 [-9,0]	-1,9 [-58,4]
Productivité apparente du travail (3)	+3,3 [+26,6]	+1,2 [+2,3]	+1,4 [+10,9]	-0,1 [-0,2]	+1,5 [+11,9]	+1,4 [+10,0]	+3,1 [+61,5]
Termes de l'échange intérieurs (4)	-0,2 [-1,8]	0,0 [0,0]	-0,3 [-1,2]	-1,0 [-1,9]	+0,4 [+2,9]	-0,1 [-0,6]	-0,1 [-2,6]

*Allemagne de l'Ouest 1965-1990, Allemagne total 1991-1996

Source : Base modèle MIMOSA (CEPII-OFCE), comptes nationaux ; calculs de l'auteur

Tableau 1-4 : France, secteur marchand, 1965-1996

	1965- 1973	1973- 1975	1975- 1979	1979- 1981	1981- 1989	1989- 1996	1965- 1996
Taux de marge (1)+(4)	+0,2 [+1,5]	-2,8 [-5,5]	+0,2 [+0,8]	-1,1 [-2,1]	+1,2 [+9,6]	+0,2 [+1,3]	+0,2 [+5,6]
Coût salarial unitaire (1)	+0,2 [+1,8]	-1,6 [-3,1]	+0,1 [+0,4]	+0,4 [+0,9]	+0,9 [+7,2]	+0,4 [+2,6]	+0,3 [+9,8]
<i>dont</i>							
Coût réel du travail (2)	-3,1 [-24,8]	-3,1 [-6,1]	-2,1 [-8,4]	-1,1 [-2,1]	-0,8 [-6,4]	-0,7 [-5,2]	-1,7 [-53,0]
Productivité apparente du travail (3)	+3,3 [+26,6]	+1,5 [+3,0]	+2,2 [+8,8]	+1,5 [+3,0]	+1,7 [+13,6]	+1,1 [+7,8]	+2,0 [+62,8]
Termes de l'échange intérieurs (4)	-0,0 [-0,3]	-1,2 [-2,4]	+0,1 [+0,4]	-1,5 [-3,0]	+0,3 [+2,4]	-0,2 [-1,3]	-0,1 [-4,2]

* [] : évolution cumulée

Source : Base modèle MIMOSA (CEPII-OFCE), comptes nationaux ; calculs de l'auteur

TABLEAU 1-5 : Royaume-Uni, secteur marchand, 1966-1996

	1966- 1973	1973- 1975	1975- 1979	1979- 1981	1981- 1989	1989- 1996	1966- 1996
Taux de marge (1)+(4)	+0,2 [+1,7]	-3,1 [-6,2]	+1,5 [+5,8]	-1,0 [-1,9]	+0,1 [+0,4]	+0,4 [+2,8]	+0,1 [+2,6]
Coût salarial unitaire (1)	0,0 [0,0]	-3,7 [-7,3]	+1,6 [+6,1]	-1,2 [-2,3]	+0,2 [+1,2]	+0,8 [+5,5]	+0,1 [+3,2]
<i>dont</i>							
Coût réel du travail (2)	-2,2 [-17,7]	-2,4 [-4,8]	-0,6 [-2,5]	-0,8 [-1,5]	-1,5 [-12,2]	-0,3 [-1,9]	-1,4 [-40,6]
Productivité apparente du travail (3)	+2,2 [+17,7]	-1,3 [-2,5]	+2,2 [+8,6]	-0,4 [-0,8]	+1,7 [+13,4]	+1,1 [+7,4]	+1,5 [+43,8]
Termes de l'échange intérieurs (4)	+0,2 [+1,7]	+0,6 [+1,1]	-0,1 [-0,3]	+0,2 [+0,4]	-0,1 [-0,8]	-0,4 [-2,7]	-0,0 [-0,6]

* [] : évolution cumulée

Source : Base modèle MIMOSA (CEPII-OFCE), comptes nationaux ; calculs de l'auteur

quatre-vingt. Dans ces trois derniers cas, cette période connaît des gains de productivité nettement supérieurs à la croissance des salaires, ce qui se traduit par une modification durable du partage de la valeur ajoutée. La contribution importante des termes de l'échange intérieurs sur la période 1981-1989, pour l'Allemagne comme pour la France, est surtout le fait de la seule année 1986. Enfin, au cours de la dernière période (1989-1996), la stabilisation, voire le déclin des taux de marge, reflète toujours la dynamique des coûts unitaires : dans ces trois pays, une convergence des coûts salariaux et des gains de productivité reflète une stabilisation tendancielle du partage de la valeur ajoutée.

Le cas du Royaume-Uni illustre aussi cette opposition : le caractère relativement passif de la variable « terme de l'échange », tranche ici avec les coûts salariaux unitaires dont la dynamique reflète des règles complexes de formation des salaires et d'ajustement des effectifs. Ceux-ci reposent sur de nombreuses caractéristiques nationales, qui restent invisibles dans le présent exercice. Ainsi, en 1973-1975 comme en 1979-1981, la dérive marquée du taux de marge britannique n'est pas due à des variations adverses des termes de l'échange qui apportent au contraire une contribution nettement positive. La dérive est de nature salariale : la baisse de la productivité s'ajoute à une croissance soutenue des salaires réels, en dépit d'un environnement marqué par un niveau d'activité bas et par la détérioration de la position des entreprises. En sens inverse, la période de restauration rapide des taux de marge, observée entre 1991 et 1996, renvoie elle aussi à des ajustements salariaux puissants, d'ampleur comparable à ceux observés en France pendant la décennie précédente (respectivement 0,8 et 0,9 point par an, en moyenne).

Contrastant avec ces expériences, les Etats-Unis connaissent des ajustements plus rapides et d'ampleur plus limitée, qui se reflètent, en moyenne période, dans un partage de la valeur ajoutée bien plus stable. Dans une économie caractérisée par une moindre vulnérabilité aux chocs pétroliers, les phases creuses du cycle, au milieu et à la fin des années quatre-vingt, ne se sont pas traduites par une dégradation forte des taux de marge. Ceci s'inscrit aussi dans un contexte où la croissance de la productivité est relativement lente en moyenne période, mais où elle connaît des fluctuations cycliques relativement fortes : cette économie est la seule, avec celle du Royaume-Uni, où les périodes de chute de l'activité, en 1973-75 et 1979-81, sont associées à des baisses de productivité importantes. Toutefois, là où les Etats-Unis évitent des fluctuations marquées des taux de marge, grâce à des ajustements rapides des coûts salariaux, le Royaume-Uni tend à suivre des ajustements retardés. Ceci se traduit, dans ce dernier cas, par les fluctuations très amples des coûts unitaires, qui sont déjà apparues comme une spécificité de cette économie. Tout se passe comme si ce profil très heurté était, au Royaume-Uni, la composante d'une dynamique très cyclique de l'activité, comparable à celle observée aux Etats-Unis, et d'un marché du travail moins élastique, plus comparable en fait aux cas continentaux et japonais (voir notamment Lapierre-Donzel, 1980).

Inversement, en France et au Japon, des gains de productivité à la fois plus réguliers et plus élevés, au moins jusqu'aux années quatre-vingt, contribuent à amortir les fluctuations plus amples des coûts salariaux, qui ne répondent que lentement aux cycles de l'activité. Il est vrai que cette régulation spécifique des marchés du travail peut soutenir, en retour, le niveau de revenu et donc la demande finale : toutes choses égales par ailleurs, ceci tend à amortir les cycles d'activité. Toutefois, la contrepartie de cette dynamique est que, face à un choc important comme en 1973-1975, les taux de marge ont baissé brutalement et durablement, si bien que la rentabilité implicite de l'offre est restée longtemps affectée par cet épisode. Alors que les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne ont retrouvé dès 1977 le taux de marge moyen de 1973, ce n'est qu'après le second choc pétrolier que la France et le Japon ont atteint ce résultat.

L'Allemagne apparaît enfin comme un cas intermédiaire, mais qui, au contraire du Royaume-Uni, semble plutôt reprendre les aspects positifs des deux cas précédents : la productivité fluctue moins que dans les économies anglo-saxonnes, tandis que les coûts salariaux sont mieux régulés qu'en France et au Royaume-Uni. Toutefois, lorsque l'on observe des chocs négatifs simultanés sur ces deux variables et sur les termes de l'échange, comme en 1973-75 et 1979-81, la baisse du taux de marge reste assez importante. En outre, elle se corrige moins vite qu'aux Etats-Unis, ce qui explique que l'Allemagne ait dû passer par une période de rattrapage, au cours des années quatre-vingt, comparable, même si elle est de moindre ampleur, à celle observée au Japon ou en France (GRAPHIQUE 1).

Conclusion

La construction d'indicateurs de taux de marge homogènes et comparables en niveau met en lumière des trajectoires nationales d'ajustement nettement différenciées, face à des chocs sur les coûts salariaux ou sur les termes de l'échange. Alors que les Etats-Unis montrent une remarquable capacité à stabiliser le partage

de la valeur ajoutée, les autres économies étudiées ont toutes montré, au cours de la période étudiée, des phases relativement longues de dérives puis de correction de leurs taux de marge moyens. Ainsi, le Japon, la France et, dans une moindre mesure, l'Allemagne ont mal absorbé les baisses importantes enregistrées lors des deux chocs pétroliers : elles ont dû passer ensuite par des phases longues de rattrapage. De même, depuis le milieu des années quatre-vingt, le Royaume-Uni et le Japon ont connu une certaine instabilité des taux de marge, qui reflète des évolutions assez importantes du partage de la valeur ajoutée, sur des périodes relativement courtes.

Ces résultats empiriques éclairent notamment les relations étudiées par les modèles théoriques et économétriques, entre la régulation des marchés du travail, la rentabilité du capital et les cycles économiques. C'est aussi à ces modèles qu'il revient de rendre compte entièrement des divergences nationales très marquées mises à jour par ce travail.

A. S.

ANNEXE

LES DEUX APPROCHES DE LA VALEUR AJOUTÉE ET LE CALCUL DES TAUX DE MARGE

Le taux de marge est une mesure de la part de la valeur ajoutée servant à rémunérer le capital. Il est défini comme le rapport entre la rémunération brute du capital et la valeur ajoutée. Deux approches se distinguent selon la mesure de la valeur ajoutée retenue, celle « aux prix du marché » et celle « aux coûts des facteurs ».

L'approche « aux prix du marché » considère une valeur ajoutée qui se décompose en trois parties : la rémunération du travail, celle du capital fixe, et les prélèvements indirects nets des APU. L'approche « aux coûts des facteurs » s'intéresse à la valeur ajoutée hors prélèvements indirects nets des APU. Elle est exactement la somme des rémunérations des facteurs capital et travail. A partir de ces deux mesures de la valeur ajoutée, trois taux de marge peuvent être calculés : le taux de marge courant (TMC), le « taux de marge aux prix du marché » (TMPM), et le « taux de marge aux coûts des facteurs » (TMCF).

Le taux de marge courant et le taux de marge aux prix de marché sont construits à partir de la valeur ajoutée aux prix de marché, qui comprend trois composantes. Pour exprimer un partage de la valeur ajoutée aux prix de marché entre rémunération du travail et rémunération du capital, il faut affecter les prélèvements nets des APU à l'un des deux termes. D'où les deux taux de marge possibles, selon que les prélèvements nets des APU sont agrégés à la rémunération du travail ou à celle du capital.

Le taux de marge courant est le rapport de deux soldes de comptes, celui du compte d'exploitation et celui du compte de production. De par sa construction, il affecte les prélèvements indirects nets à la rémunération du travail.

Le taux de marge aux prix de marché diffère du taux de marge courant, en ce qu'il affecte les prélèvements indirects nets des APU à la rémunération du capital.

Aucun de ces deux taux de marge n'est pleinement satisfaisant, l'affectation des prélèvements indirects nets reposant sur des décisions arbitraires. L'utilisation de la valeur ajoutée aux coûts des facteurs permet de contourner celles-ci.

MESURE DE LA VALEUR AJOUTÉE ET TAUX DE MARGE

Selon l'approche de la valeur ajoutée retenue, celle-ci se décompose de la manière suivante :

— l'approche aux prix de marché

$VAPM = \text{Rémunération du capital} + \text{Rémunération du travail} + \text{Prélèvement indirect net des APU}$;

— l'approche aux coûts des facteurs

$VACF = \text{Rémunération du capital} + \text{Rémunération du travail} = VAPM - \text{Prélèvement indirect net des APU}$.

A partir de chaque approche, des taux de marge peuvent être définis ; le taux de marge courant (TMC) et le taux de marge aux prix de marché pour la valeur ajoutée aux prix de marché, le taux de marge aux coûts des facteurs pour la valeur ajoutée aux coûts des facteurs.

Le taux de marge courant et le taux de marge aux prix de marché ont un dénominateur commun. Leur numérateur se différencie par l'affectation des prélèvements indirects nets des APU. Ils sont affectés à la rémunération du travail pour le taux de marge courant, à la rémunération du capital pour le taux de marge aux prix de marché :

$TMC^{12} = (VAPM - \text{Prélèvement indirect des APU} - \text{Rémunération du travail})/VAPM = \text{Rémunération du capital}/VAPM$

$TMPM = (VAPM - \text{Rémunération du travail})/VAPM = (\text{Rémunération du capital} + \text{Prélèvement indirect des APU})/VAPM$.

L'approche aux coûts de facteurs séparant la valeur ajoutée en deux composantes, le taux de marge aux coûts des facteurs s'écrit simplement :

$TMCF = (VACF - \text{Rémunération du travail})/VACF = \text{Rémunération du capital}/VACF$

12. Le taux de marge courant est celui utilisé par l'INSEE dans son « Tableau de bord hebdomadaire ».

RÉFÉRENCES

- Artus P. & D. Cohen (1997), « Le partage de la valeur ajoutée », *Conseil d'Analyse Economique*, n° 2, novembre.
- Basle M., P. Bautier, J. Mazier & J.-F. Vidal (1982), « Accumulation et régulation en longue période : emploi, revenu salarial, prix et profit », *Economie et Prévision*, n° 54, direction de la Prévision, Paris : ministère de l'Economie.
- Cette G. & S. Mahfouz (1996), « Le partage primaire du revenu : un constat descriptif sur longue période », *Economie et Statistique*, n° 296-297, juin-juillet, Paris : INSEE.
- Draznieks A. (1996), « Comparaison comptabilité privée et comptabilité nationale », note de la Direction des Etudes et Synthèses Economiques, Département des Etudes Economiques d'Ensemble, Division « Marchés et Stratégies d'Entreprises », n° 102/G231, octobre, Paris : INSEE.
- Henry J. & F. Lordon (1990), « Répartition et formation du revenu disponible dans cinq grand pays », *Observations et diagnostics économiques*, revue de l'OFCE n° 30, janvier, Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- INSEE (1987), *Système élargi de Comptabilité Nationale*, Collections C, n° 140-141, juin, Paris.
- Keese M., G. Salou & P. Richardson (1991), « The Measurement of Output and Factors of Production for the Business Sector in OECD Countries », Document de travail, Département des Affaires économiques et statistiques, OCDE, n° 99, Paris.
- Kremp E. & J.-C. Teurlai (1997), « Taux de marge en comptabilité nationale et en comptabilité privée : pourquoi différent-ils ? », Note de la Banque de France n° D96/102-V3, juin, Paris.
- Lapierre-Donzel C. (1980), « Le partage des revenus, la formation du profit : comparaison entre cinq grandes économies », *Economie et Prévision*, n° 44, direction de la Prévision, Paris : ministère de l'Economie.

